

# LE POIDS ÉCONOMIQUE DES ARCHITECTES

## EN BRETAGNE



# PRÉAMBULE

Le Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne souhaite connaître le poids économique des architectes sur le territoire breton et a sollicité la Cellule Économique de Bretagne pour répondre à cette question.

Les résultats présentés dans ce rapport apportent un éclairage général sur les travaux réalisés par les architectes en France et en Bretagne, en étudiant les spécificités des travaux et des marchés en Bretagne. L'analyse se concentre ensuite sur la nature des établissements impliqués dans ces activités et les effectifs salariés concernés avec une dimension territoriale, afin d'estimer le nombre d'emplois salariés au sein des agences d'architecture.

## SOMMAIRE

<b>1. Chiffres clés</b>	<b>3</b>
<b>2. Les agences d'architecture en Bretagne</b>	<b>4</b>
▪ La localisation des architectes	
▪ Les architectes libéraux et associés	
▪ Le profil des architectes	
▪ La carrière des architectes	
▪ La formation des architectes	
▪ Zoom sur les sociétés d'architecture	
▪ Les revenus des architectes libéraux	
<b>3. Les activités d'architecture</b>	<b>13</b>
▪ Les établissements employeurs et sans salarié	
▪ Les emplois salariés	
<b>4. La conjoncture du bâtiment : bilan 2024</b>	<b>16</b>
▪ Des évolutions contrastées entre les différents marchés en 2024	
▪ L'activité entretien-rénovation en Bretagne	
<b>5. Les travaux réalisés par les architectes</b>	<b>21</b>
▪ Les montants de travaux par région	
▪ Les montants de travaux en Bretagne	
▪ Les ouvrages réalisés par les architectes	
▪ Le taux de pénétration des architectes en Bretagne	
▪ L'activité par nature de travaux	
▪ Les travaux par type de clientèle	

# CHIFFRES CLÉS

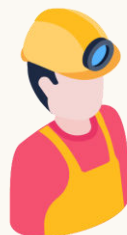
1 275 architectes sont inscrits à l'Ordre des Architectes de Bretagne à fin décembre 2024.

En 2023, les travaux réalisés en Bretagne par les architectes s'élèvent à 2,9 Mds€ dont 1,5 Mds€ consacrés à la construction neuve ou à l'entretien-amélioration des logements. Le taux de pénétration des architectes dans le marché du logement atteint 26 %.

61 % de l'ensemble des travaux sont dédiés à la construction neuve. Par type de clientèle, 25 % de l'ensemble des travaux sont à destination de la clientèle publique.

Les architectes bretons sont installés sur l'ensemble du territoire breton, qu'il soit rural, urbain ou côtier, participant ainsi à la vitalité économique et l'aménagement du territoire. L'Ille-et-Vilaine rassemble 40 % des architectes.

En 2025, les activités d'architecture (regroupées sous le code NAF 71.11Z) comptent 2 285 établissements. 73 % d'entre eux ne comptent pas de salariés. Les 27 % restants emploient 2 399 personnes, soit en moyenne 3,9 salariés par établissement employeur.

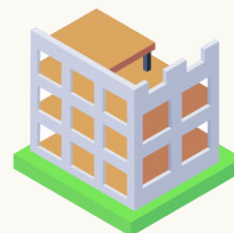


## 1 275

Architectes inscrits à l'Ordre des Architectes de Bretagne

## 2,9 Mds€

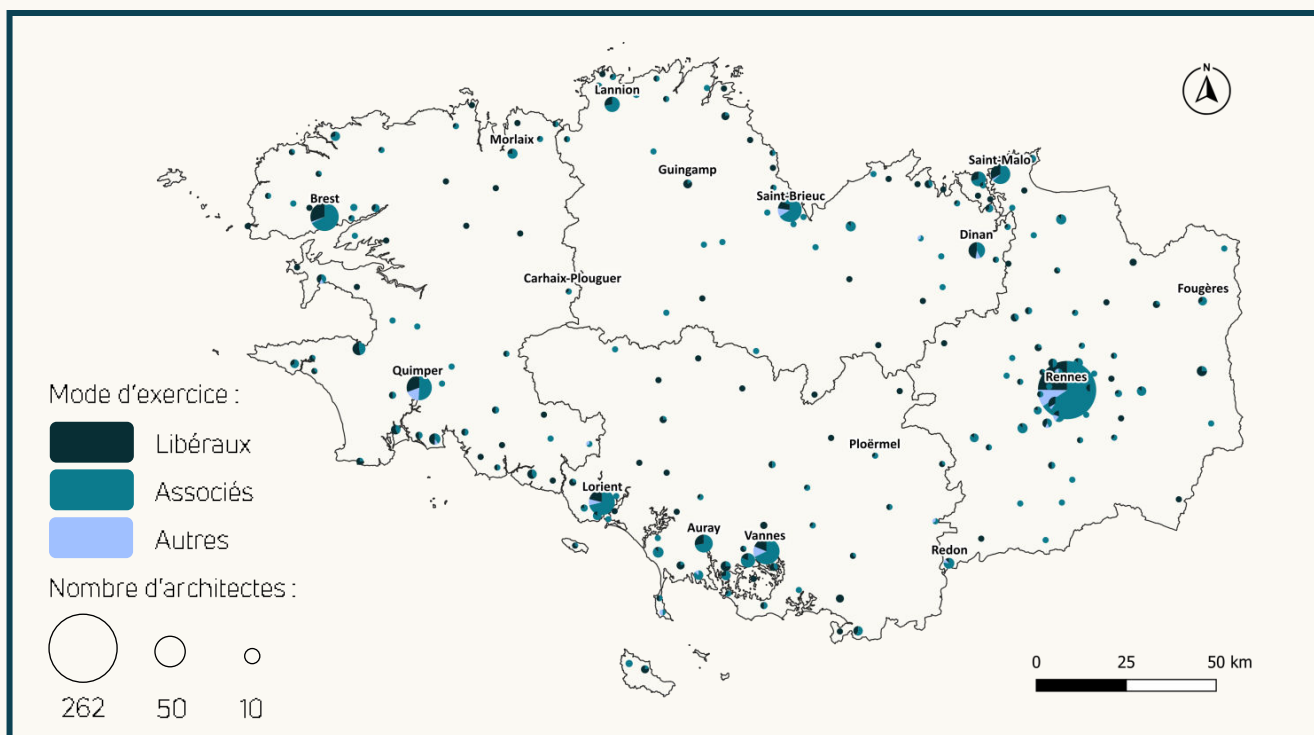
de travaux réalisés en 2023



## Le logement,

1<sup>er</sup> marché des architectes :  
53 % du montant total des travaux

## Une répartition sur l'ensemble du territoire avec une prédominance en Ille-et-Vilaine



Sources : URSSA - 2023 - INSEE SIRENE 2022 - Ordre des architectes de Bretagne - Muuelle des Architectes Français | Traitement : Cellule Économique de Bretagne

### LA LOCALISATION DES ARCHITECTES

Dans cette partie, nous analysons les données qui concernent uniquement les architectes inscrits à l'Ordre des Architectes de Bretagne.

En fin d'année 2024, on compte 1 275 architectes inscrits, se répartissant, pour ce qui concerne le mode d'exercice principal, en 450 architectes libéraux (35,3 %), 757 associés (59,4 %) et 68 individus exerçant une autre activité liée à l'architecture (5,3 %).

#### Les modes d'exercice du métier d'architecte

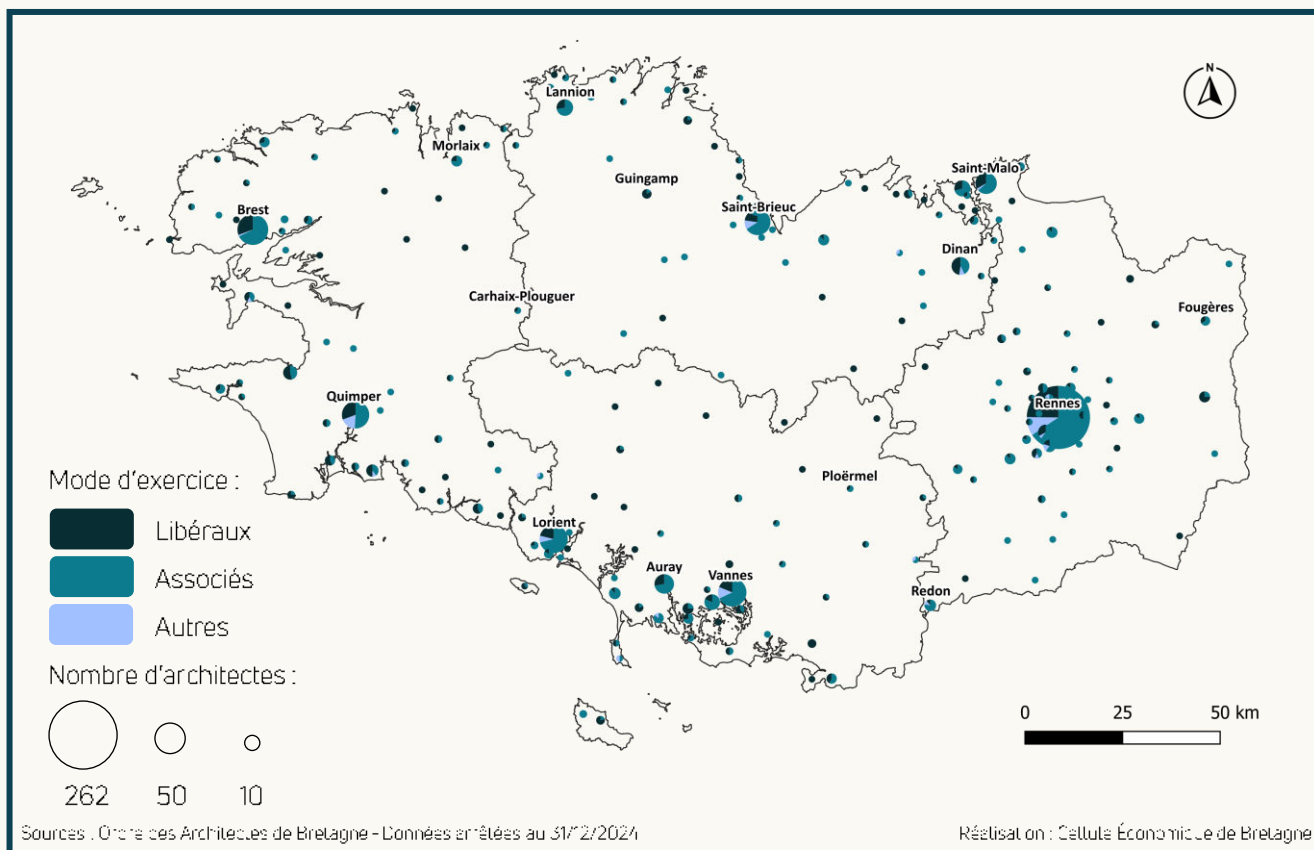
Mode d'exercice	Nombre	%
Architectes libéraux	450	35,3 %
Associés	757	59,4 %
Autres*	68	5,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 275</b>	<b>100,0 %</b>

À titre de comparaison, il y avait 1 042 architectes inscrits à l'Ordre des Architectes de Bretagne en début d'année 2022, soit une augmentation de 22,4 %.

Si l'on regarde la localisation des architectes, on observe logiquement une concentration au sein des grandes villes bretonnes (Rennes, Brest, Vannes, Lorient, Quimper, Saint-Brieuc) où l'on retrouve à chaque fois une majorité d'architectes associés. Cependant, l'activité d'architecture se déploie également sur l'ensemble des territoires de la région, qu'ils soient urbains, ruraux ou côtiers.

\*La catégorie « Autres » regroupe les salariés et les fonctionnaires réalisant une autre activité liée à l'architecture avec, ou sans, la maîtrise d'œuvre ainsi que les professionnels exerçant dans un CAUF.

#### Localisation des architectes selon leur mode d'exercice en Bretagne



# LES ARCHITECTES LIBÉRAUX ET ASSOCIÉS

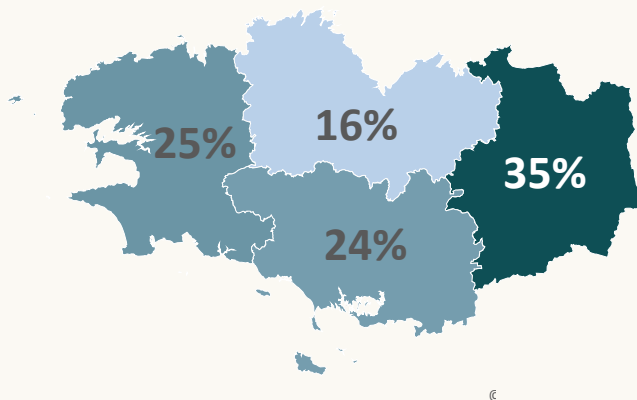
L'Ille-et-Vilaine rassemble la part la plus importante de l'activité d'architecture, que ce soit en exercice libéral avec 157 entités ou en associés avec 321 entreprises.

Concernant l'activité libérale, c'est dans le Finistère que l'on trouve ensuite le plus d'architectes libéraux, suivi par le Finistère puis les Côtes-d'Armor. S'agissant de l'exercice en tant qu'associé, le Morbihan regroupe près d'un quart des sociétés d'architecture bretonne, suivi par le Finistère et les Côtes-d'Armor.

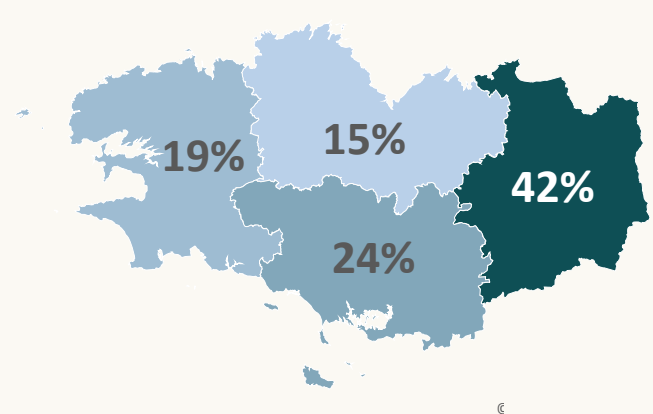
## Les modes d'exercice du métier d'architecte par département

Département	Architectes libéraux	Associés	Autres	TOTAL
Côtes d'Armor	74	112	9	<b>195</b>
Finistère	112	145	13	<b>270</b>
Ille-et-Vilaine	157	321	32	<b>510</b>
Morbihan	107	179	14	<b>300</b>

### Répartition par département des architectes libéraux



### Répartition par département des architectes associés



Source : Ordre des Architectes de Bretagne - Données arrêtées au 31/12/2024

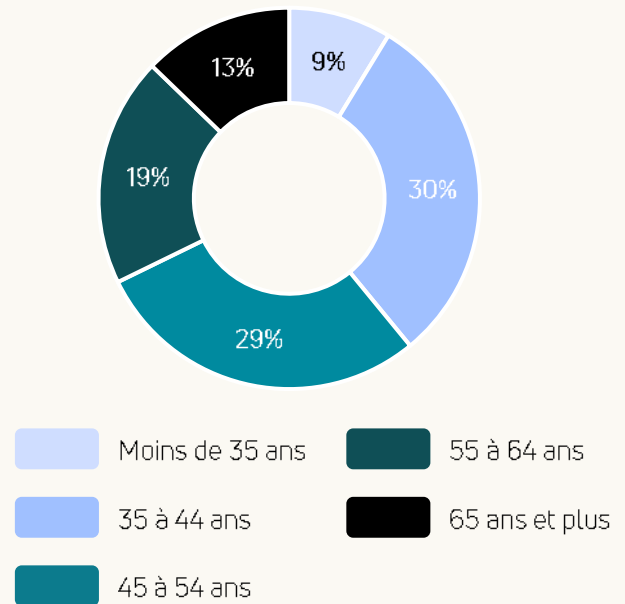
# LE PROFIL DES ARCHITECTES

## 13 % des architectes ont 65 ans ou plus

Parmi les architectes inscrits à l'Ordre en Bretagne, 9 % ont moins de 35 ans. La tranche des 35 à 54 ans constitue la majorité, avec 59 % des inscrits. Les professionnels âgés de 55 à 64 ans représentent 19 %, tandis que les 13 % restants ont 65 ans ou plus.

À noter, les architectes libéraux sont plus représentés dans les tranches d'âge supérieures, notamment chez les 65 ans et plus, qui représentent 23 % des libéraux contre à peine 8 % des associés. À l'inverse, les architectes associés sont plus jeunes en moyenne, avec une proportion plus importante dans les tranches 35-54 ans (66 %), comparativement aux libéraux (46 %). La part des moins de 35 ans est en revanche similaire (9 %).

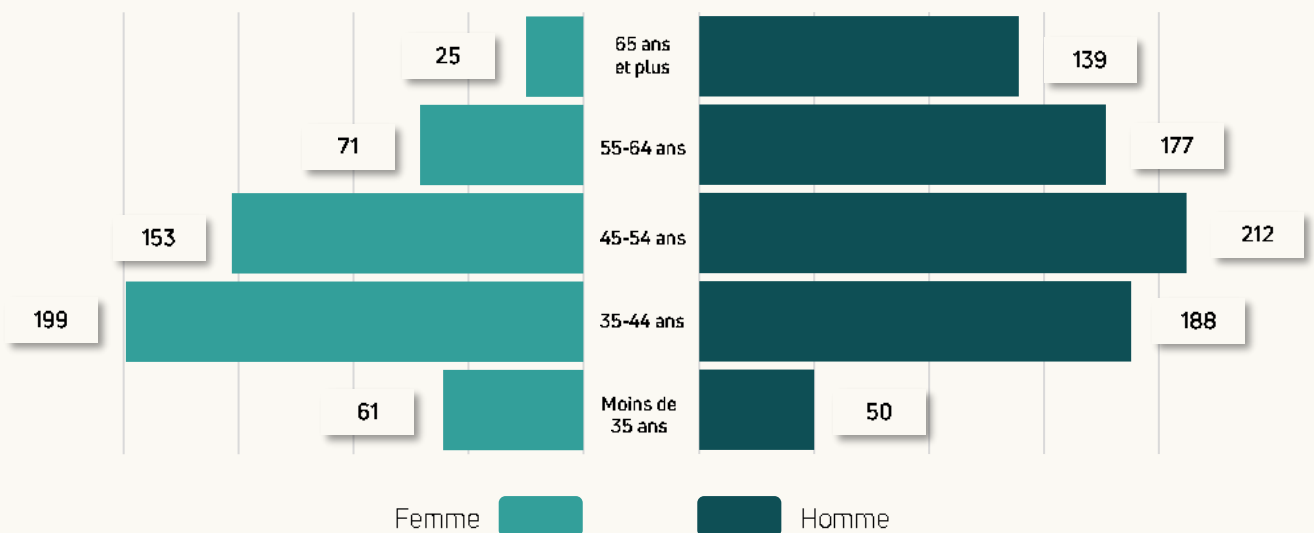
Les architectes par tranche d'âge



Globalement, **les femmes représentent 40 % de l'ensemble des architectes bretons**. Cette répartition témoigne d'une féminisation progressive de la profession, particulièrement visible dans les jeunes générations. Une photographie des inscrits il y a 10 ans montrait une part de femmes égale à 31 %. Il y a 20 ans, cette part atteignait à peine 18 %.

La pyramide des âges confirme cette tendance. Les femmes y sont nettement plus représentées dans les tranches d'âge les plus jeunes, avec 12 % chez les moins de 35 ans et surtout 39 % entre 35 et 44 ans, où elles sont majoritaires. À l'inverse, les hommes sont très largement présents dans les tranches les plus âgées, avec 41 % d'architectes de plus de 55 ans.

La pyramide des âges des architectes selon le genre (en nombre d'individus)



Source : Ordre des Architectes de Bretagne - Données arrêtées au 31/12/2024

## LE PROFIL DES ARCHITECTES

La répartition des architectes de moins de 35 ans varie sensiblement selon les départements bretons. Le département des Côtes-d'Armor affiche la part la plus élevée, avec 11 % de jeunes architectes, suivi par le Finistère à 10 %. En Ille-et-Vilaine, cette tranche d'âge représente 8 % des effectifs, tandis que le Morbihan enregistre la proportion la plus faible avec seulement 7 %.

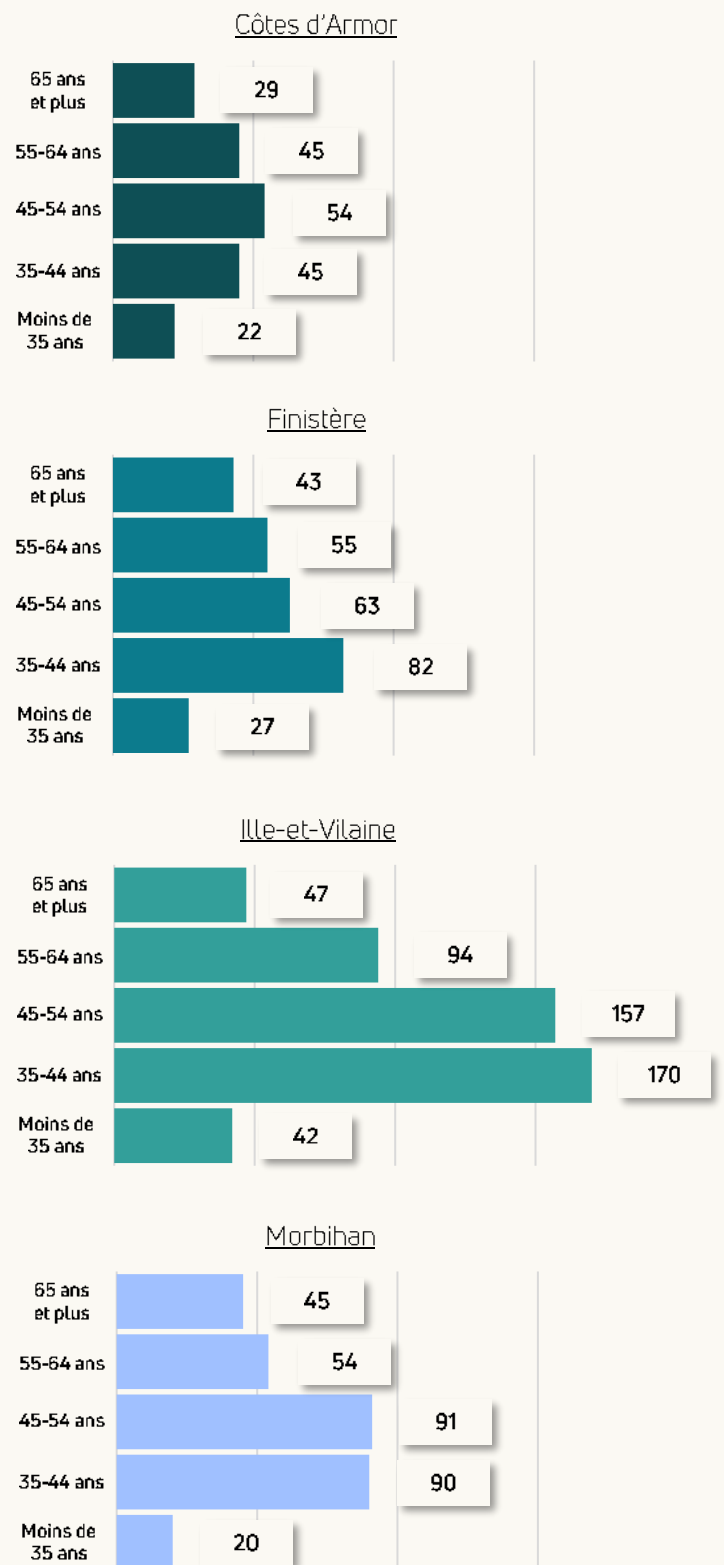
Cependant, en se concentrant uniquement sur les tranches d'âge intermédiaires (35-44 ans et 45-54 ans), l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan comblent leur retard observé chez les moins de 35 ans, avec des parts cumulées atteignant respectivement 64 % et 60 %. Le Finistère (54 %) et les Côtes-d'Armor (51 %), quant à eux, sont plus en retrait.

On observe aussi que le Finistère (16 %), le Morbihan (15 %) et les Côtes-d'Armor (15 %) présentent une proportion relativement élevée de professionnels de 65 ans et plus. À l'inverse, l'Ille-et-Vilaine affiche une part nettement plus faible, avec seulement 9 % d'architectes dans cette tranche d'âge.

Cette différence pourrait s'expliquer par une structure démographique plus jeune du côté de l'Ille-et-Vilaine, notamment dans la métropole rennaise, qui attire davantage de jeunes professionnels et de primo-installés. En effet, même si la part d'architectes de moins de 35 ans est assez faible en Ille-et-Vilaine, le département compte une part d'architectes âgés de 35 à 54 ans bien plus nombreuse que dans les autres départements de la région.

À l'inverse, dans les départements plus ruraux ou littoraux comme les Côtes-d'Armor, le Finistère ou le Morbihan, les architectes peuvent avoir une carrière plus longue sur un même territoire, avec une tendance à retarder leur départ à la retraite ou à maintenir une activité partielle.

La pyramide des âges des architectes selon le département



Source : Ordre des Architectes de Bretagne - Données arrêtées au 31/12/2024

# LA CARRIÈRE DES ARCHITECTES

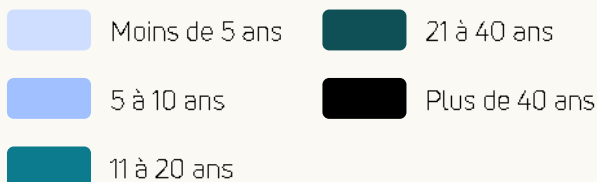
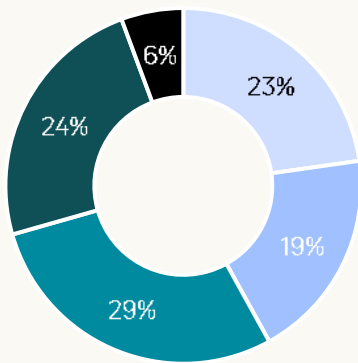
En analysant les architectes ayant quitté l'Ordre, quelle qu'en soit la raison, on observe une durée moyenne de présence de 22,4 ans. Cette durée varie sensiblement selon le sexe. En moyenne, les femmes restent inscrites pendant 12,5 ans, contre 24,4 ans pour les hommes, ce qui peut traduire des trajectoires professionnelles différentes ou des interruptions de carrière plus fréquentes chez les femmes.

Cependant, le type d'activité exercée (libéral ou associé) au moment de la radiation semble avoir peu d'impact sur la durée de maintien à l'Ordre.

# 22,4 ans

Durée moyenne de présence à l'Ordre des Architectes

## Les architectes par tranche d'ancienneté



La répartition des architectes actifs selon leur ancienneté montre une profession relativement équilibrée entre jeunes entrants, professionnels en milieu de parcours et architectes expérimentés. Près de 23 % des inscrits exercent depuis moins de 5 ans, ce qui témoigne d'un renouvellement actif de la profession. Les architectes ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté représentent un peu plus de 19 %. La tranche des professionnels entre 11 à 20 ans d'ancienneté constitue le groupe le plus important, avec 28,5 % des architectes. Les carrières longues sont également bien représentées : 24 % des architectes exercent depuis 21 à 40 ans. Enfin, une petite part de 5,5 % cumule plus de 40 ans d'ancienneté, soulignant la présence d'architectes très expérimentés encore en activité. Cette répartition reflète un équilibre entre renouvellement et maintien dans la profession, avec une structure de carrière étendue et durable.

# 34 ans

Âge moyen au moment de l'inscription à l'Ordre des Architectes de Bretagne

# LA FORMATION DES ARCHITECTES

Le classement ci-dessous présente le top 5 des diplômes ou formations déclarés par des architectes bretons, avec le nombre de titulaires pour chacun. L'analyse met en lumière une forte concentration autour de quelques diplômes historiques ou dominants.

Le diplôme DPLG (Diplômé Par Le Gouvernement) reste largement en tête, avec 723 personnes. Cela reflète l'ancienneté de ce diplôme, qui a été la principale voie d'accès au métier d'architecte en France jusqu'à son remplacement en 2007.

En deuxième position vient le diplôme DEA HMONP (Diplôme d'État en architecture avec Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre), avec 441 inscrits. C'est l'équivalent actuel du titre DPLG.

Les autres diplômes comme DESA (23) ou DENSAIS (12) montrent des parcours issus d'écoles spécifiques.

La diversité des mentions (DA, DEAO, DFAUR, ISA, etc.) témoigne aussi de la pluralité des écoles et des contextes de formation, en France comme à l'étranger (ex. : ULB à Bruxelles, ETSAM à Madrid, RIBA en Grande-Bretagne).

## TOP 4 des diplômes/formations les plus présents

	Diplôme	Nombre de diplômés
<b>1</b>	<b>DPLG - Diplôme d'architecte diplômé par le gouvernement</b>	<b>723</b>
<b>2</b>	<b>DEA- HMONP - Diplôme d'État d'Architecte</b> avec Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre	<b>441</b>
<b>3</b>	<b>DESA – Diplôme de l'École Spéciale d'Architecture</b>	<b>23</b>
<b>4</b>	<b>DENSAIS – Diplôme de l'École Nationale des Arts et Industries de Strasbourg</b>	<b>12</b>

Source : Ordre des Architectes de Bretagne - Données arrêtées au 31/12/2024

## ZOOM SUR LES SOCIÉTÉS D'ARCHITECTURE

L'Ordre des Architectes recense environ 700 sociétés d'architecture en Bretagne. Toutefois, ce chiffre ne peut être directement mis en parallèle avec le nombre d'architectes associés, en raison de plusieurs facteurs. Un même architecte peut en effet être associé dans plusieurs sociétés, être inscrit en Bretagne tout en étant associé dans une société d'une autre région, ou cumuler différents modes d'exercice (libéral, associé, salarié, etc.). Par ailleurs, certains architectes inscrits individuellement dans d'autres régions peuvent être associés de sociétés basées en Bretagne. Enfin, des personnes morales, inscrites ou non en Bretagne, peuvent également figurer parmi les associés.

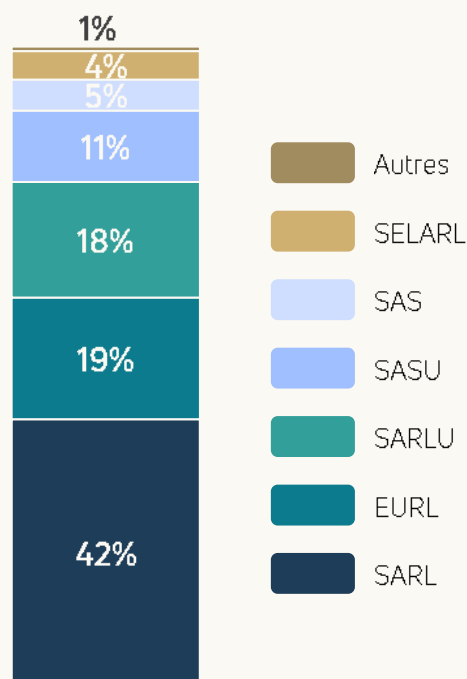
Malgré ces limites, l'analyse des caractéristiques de ces sociétés demeure intéressante.

L'analyse des formes juridiques des sociétés d'architecture en Bretagne révèle une nette préférence pour les structures à responsabilité limitée, avec une prédominance des SARL (42 %) et des EURL (19 %), ainsi que leur variante unipersonnelle SARLU (18 %). Ensemble, ces trois formes représentent à elles seules 79 % des sociétés recensées, traduisant un attachement fort à des structures souples, bien encadrées juridiquement, et adaptées aux petites et moyennes équipes. On retrouve ensuite les SAS (5 %) et les SASU (11 %).

# 700

Nombre de sociétés d'architecture inscrites à l'Ordre des Architectes en Bretagne

### Les formes juridiques des sociétés d'architecture



# 11,2 ans

Durée moyenne d'inscription à l'Ordre des Architectes pour une société

Pour une société, la durée moyenne d'inscription à l'Ordre des Architectes est de 11,2 ans, un chiffre allant de 10,2 ans pour le Finistère à 11,8 ans pour l'Ille-et-Vilaine.

Source : Ordre des Architectes de Bretagne - Données arrêtées au 31/12/2024

# LES REVENUS DES ARCHITECTES LIBÉRAUX

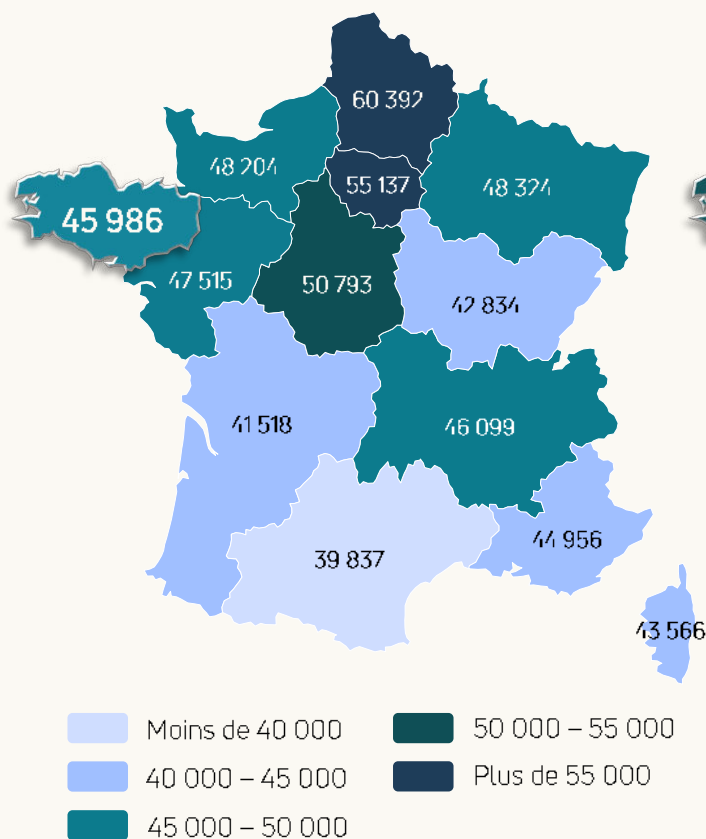
La carte ci-dessous, issue de l'étude « Archigraphie 2024 » réalisée pour le compte du Conseil National de l'Ordre des Architectes, montre que la Bretagne se situe dans la tranche moyenne des régions en termes de revenu annuel moyen pour les architectes libéraux (45 986 € net de chiffre d'affaires).

On retrouve notamment en tête des régions les Hauts-de-France ainsi que l'Île-de-France (respectivement 60 392 € et 55 137 €). À l'inverse, l'Occitanie ou la Nouvelle-Aquitaine présentent le revenu moyen le plus bas (respectivement 39 837 € et 41 518 €).

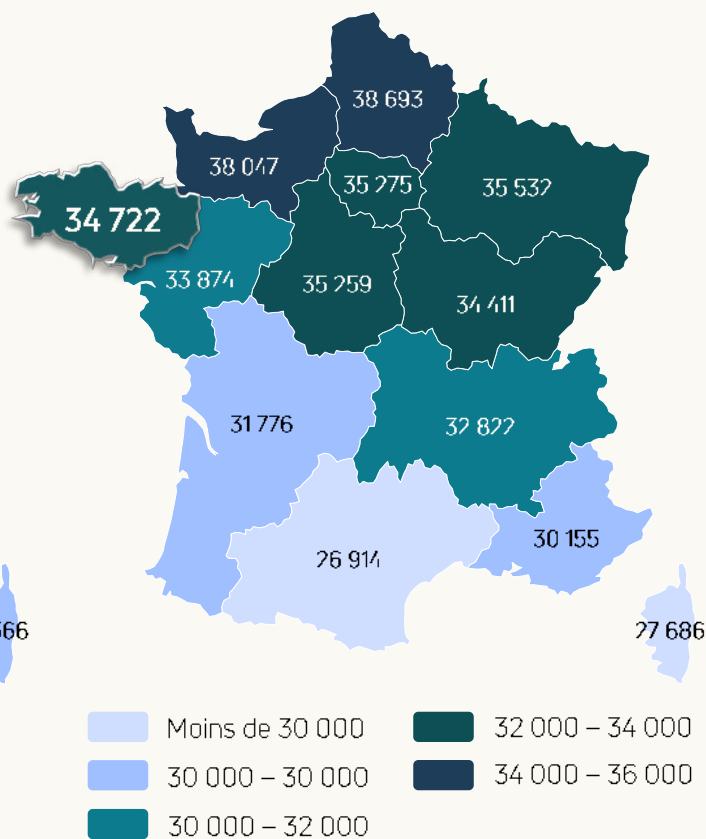
Si l'on regarde ensuite le revenu médian (soit le revenu tel que la moitié des architectes gagne moins et l'autre moitié gagne plus), on constate pour toutes les régions un écart très net avec le revenu moyen. Cela signifie que les revenus élevés de certains architectes tirent la moyenne vers le haut, mais que la majorité des architectes libéraux gagne moins que la moyenne. De fortes inégalités salariales existent donc chez les architectes libéraux.

Nous retrouvons tout de même une répartition régionale assez similaire même si la Bretagne passe à la 6<sup>ème</sup> place (avec 34 722 €) contre la 8<sup>ème</sup> place pour le revenu moyen.

**Revenu moyen annuel en 2022 chez les architectes libéraux selon la région**



**Revenu médian annuel en 2022 chez les architectes libéraux selon la région**



Si l'on observe l'écart entre le revenu moyen et médian, la Bretagne apparaît à la 10<sup>ème</sup> position avec 11 264 € d'écart, bien loin derrière les 21 699 € d'écart en Hauts-de-France. Seules la Normandie, la Bourgogne-Franche-Comté et la Nouvelle Aquitaine affichent un écart plus faible. Ces régions n'affichent pas les revenus moyens les plus élevés mais les disparités économiques entre les architectes sont moins présentes.

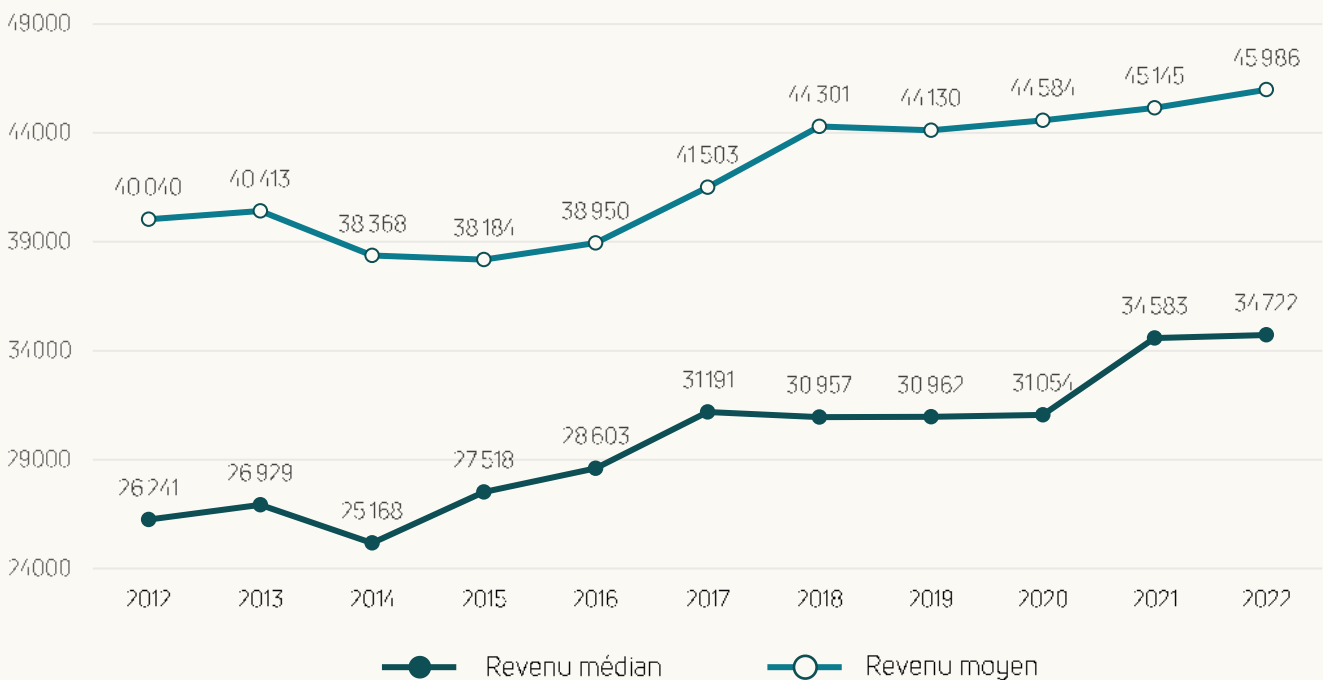
Source : Archigraphie 2024-25 - Conseil National de l'Ordre des Architectes

# LES REVENUS DES ARCHITECTES LIBÉRAUX

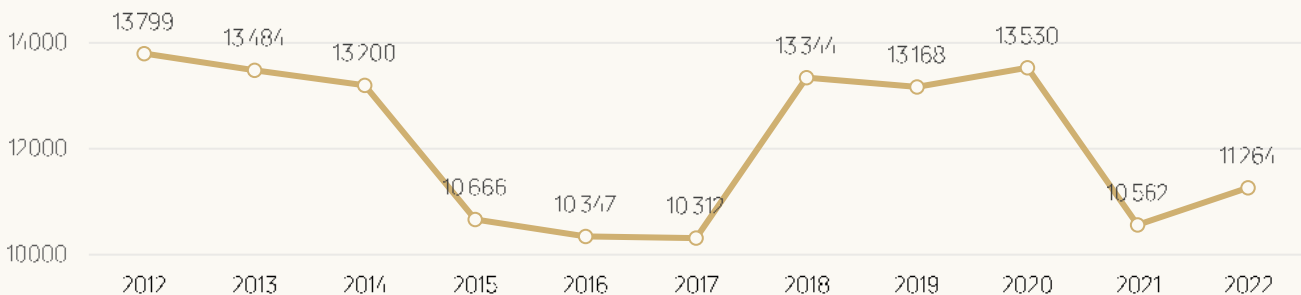
Le revenu moyen annuel des architectes libéraux en Bretagne est en hausse depuis 2015. Cette progression a été particulièrement marquée entre 2016 et 2018, avec une augmentation de 13,7 % en seulement deux ans. Depuis 2018, la tendance reste à la hausse, mais de manière plus modérée. À titre de comparaison, cette hausse sur deux ans est presque équivalente à celle enregistrée sur l'ensemble de la décennie, où le revenu moyen a progressé de 14,8 %.

En ce qui concerne le revenu médian, on observe une stagnation entre 2021 et 2022, qui fait suite à une forte hausse enregistrée entre 2020 et 2021 (+11,4 %). Cette progression a contribué à réduire l'écart entre le revenu médian et le revenu moyen, qui se maintenait autour de 13 000 € entre 2018 et 2020 (et atteignait même 14 000 € en 2012), pour descendre à environ 11 000 €. Cette diminution de l'écart traduit une baisse des disparités de revenus parmi les architectes libéraux.

**Revenu médian et moyen annuel chez les architectes libéraux de 2012 à 2022 (en €)**



**Écart entre le revenu médian et le revenu moyen annuel chez les architectes libéraux de 2012 à 2022 (en €)**



Source : CIPAV

# LES ACTIVITÉS D'ARCHITECTURE

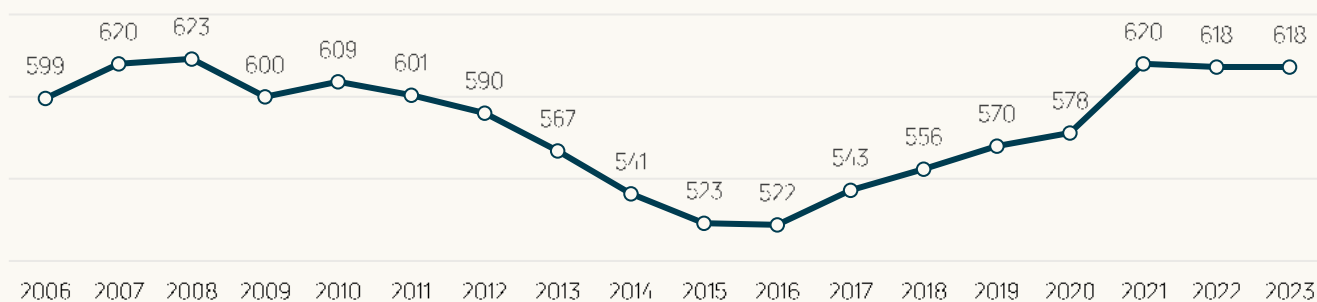
EN BRETAGNE

## LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

Dans cette section, nous analysons les données issues de la base SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Établissements), mise à jour en continu par l'INSEE et arrêtée en avril 2025 pour cette étude, afin de recenser les établissements non-employeurs. Pour les établissements employeurs et les effectifs salariés, nous nous appuyons sur les données de l'URSSAF (dernière mise à jour au 31/12/2023). L'analyse porte sur l'ensemble des établissements dont le code NAF est 71.11Z, correspondant aux activités d'architecture. Cette population est donc plus large que celle examinée précédemment, qui ne concerne que les inscrits à l'Ordre des Architectes de Bretagne. Les deux périmètres ne sont donc pas directement comparables, mais les données utilisées ici offrent une vision plus large de l'activité d'architecture au-delà des seuls inscrits à l'Ordre des Architectes de Bretagne.

En 2023, les activités d'architecture (regroupées sous le code NAF 71.11Z) comptent 618 établissements employeurs. Ce chiffre, stable depuis deux ans, reste élevé : l'année 2021 a marqué un pic avec 620 établissements, le plus haut niveau enregistré depuis 2008.

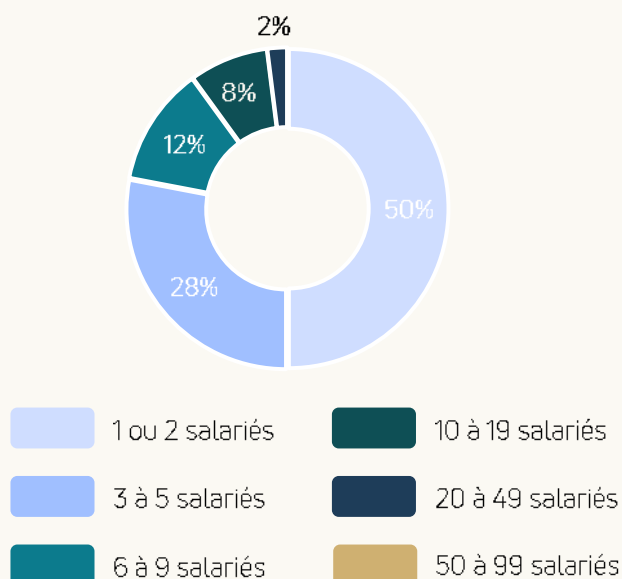
### Évolution du nombre d'établissement employeurs dans les activités d'architecture\* en Bretagne



### Les établissements par effectif salarié

Parmi les établissements employeurs réalisant des activités d'architecture, la moitié (50 %) exerce avec 1 ou 2 salariés.

On retrouve ensuite 28 % des agences qui emploient entre 3 et 5 salariés, 12 % emploient entre 6 et 9 salariés. Elles sont 10 % à réunir plus de 10 salariés dont 1 seule entreprise de 50 à 99 salariés.



Sources : URSSAF au 31/12/2023, INSEE SIRENE 2025

# LES ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉ

En avril 2025, les activités d'architecture\* (regroupées sous le code NAF 71.11Z) comptent 1 667 établissements non-employeurs.

En intégrant les établissements employeurs de 2023, on obtient un total de 2 285 établissements.

Parmi les établissements réalisant des activités d'architecture, une majorité (73 %) exerce sans salarié.

Parmi les établissements (employeurs et non-employeurs), 13 % des agences emploient entre 1 et 2 salariés, 8 % emploient entre 3 et 5 salariés et 3 % agences emploient entre 6 et 9 salariés. Elles sont à peine 3 % à réunir plus de 10 salariés.

# 1 667

Établissements réalisant des activités d'architecture n'ont pas de salarié

## ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

\* Selon la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF), les activités d'architecture (sous-classe 71.11Z) comprennent :

- La conception de projets architecturaux
- L'urbanisme et l'architecture paysagère
- Les activités de conseil en matière d'architecture
- L'activité des agences d'urbanisme

Les analyses présentées dans cette partie sont réalisées à partir des données produites par l'Urssaf pour les établissements employeurs et les salariés concernés par les activités d'architecture (code NAF 71.11Z) et à partir des données Insee-Sirene pour les établissements sans salarié.

### Les établissements par effectif salarié

Tranche d'effectif	Nombre	%
0 salarié	1 667	72,9 %
1 ou 2 salariés	305	13,3 %
3 à 5 salariés	173	7,6 %
6 à 9 salariés	76	3,3 %
10 à 19 salariés	52	2,3 %
20 à 49 salariés	11	0,5 %
50 à 99 salariés	1	0,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 284</b>	<b>100,0 %</b>

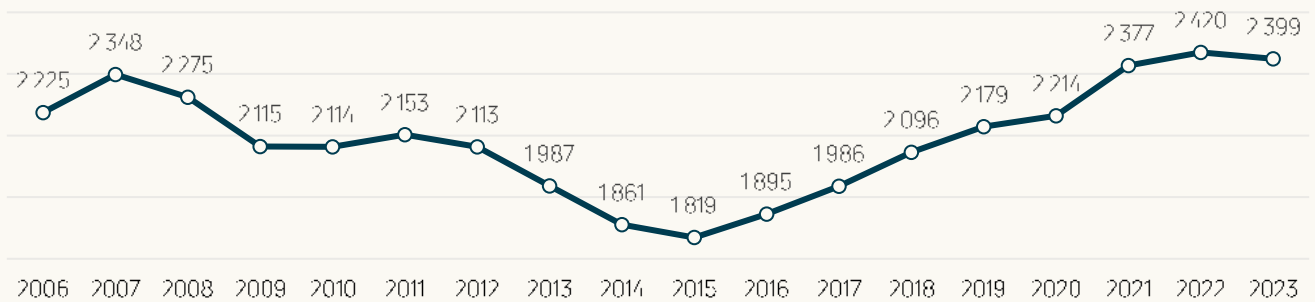
Sources : INSEE SIRENE 2025, URSSAF au 31/12/2023

# LES EMPLOIS SALARIÉS

## 2 399 salariés dans les activités d'architecture\* en Bretagne en 2023

Au 31 décembre 2023, 2 399 salariés travaillaient dans les établissements liés à une activité d'architecture. Ce chiffre est en baisse pour la première fois depuis 2015. Rapporté aux 618 établissements employeurs, cela correspond à une moyenne de 3,9 salariés par établissement.

### Évolution du nombre de salariés dans les activités d'architecture\* en Bretagne



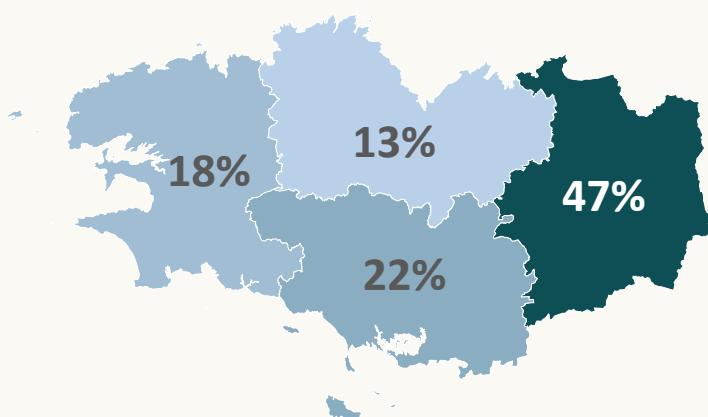
### 47 % des salariés\* des activités d'architecture localisés en Ile-et-Vilaine

Les salariés sont répartis de manière hétérogène sur le territoire breton. L'Ile-et-Vilaine en rassemble le plus avec 1 117 salariés (47 %), suivi par le Morbihan avec 533 salariés (22 %), le Finistère avec 432 salariés (18 %) puis les Côtes-d'Armor, 317 salariés (13 %).

Dans l'économie bretonne, les salariés dans un établissement réalisant des activités d'architecture\* représentent 0,3 % du total des emplois salariés.

À titre de comparaison, le secteur du Bâtiment représente 7,6 % des emplois salariés, et le secteur des Travaux Publics, 1,6 % des emplois salariés.

### Répartition des salariés dans les activités d'architecture\* par département en 2023



	Nombre de salariés
Activités d'architecture*	2 399
Tous secteurs d'activité	904 036
% Activités d'architecture dans l'ensemble des secteurs d'activité	0,3 %
% Secteur du Bâtiment	7,6 %
% Secteur des Travaux Publics	1,6 %

Source : URSSAF au 31/12/2023

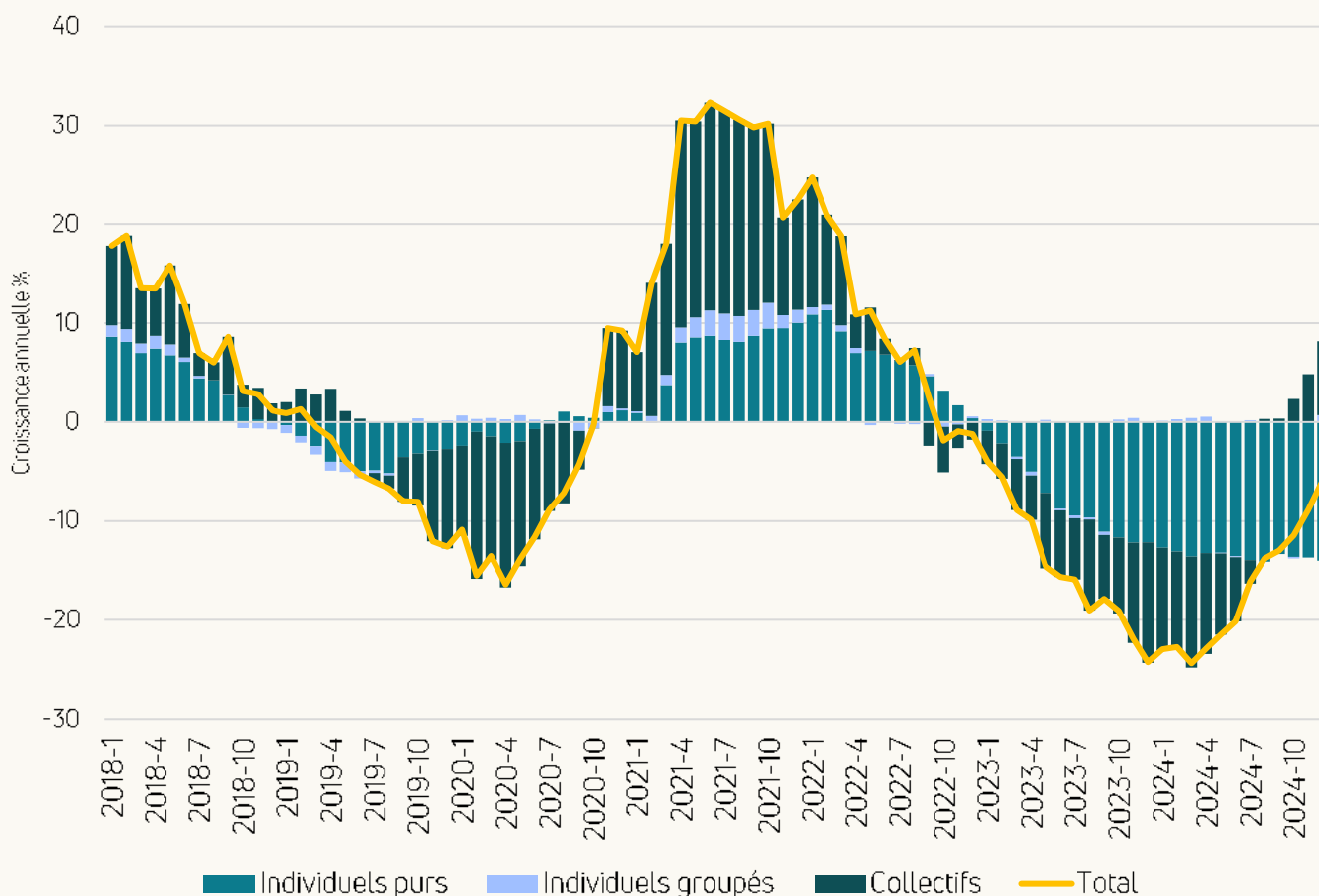
### DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES ENTRE LES DIFFÉRENTS MARCHÉS EN 2024

#### Logements : un net contraste entre individuel et collectif en 2024

La construction neuve de logements collectifs a nettement rebondi en 2024, passant d'une contraction de -28,4 % sur un an fin 2023 à +17,7 % fin 2024, et des volumes de mises en chantier passant d'environ 8 800 logements en cumul 12 mois à fin décembre 2023 à environ 10 300 logements à fin décembre 2024.

En parallèle, la construction neuve de logements individuels purs a continué de se dégrader, passant de -25,0 % sur un an en 2023 à -28,6 % en 2024.

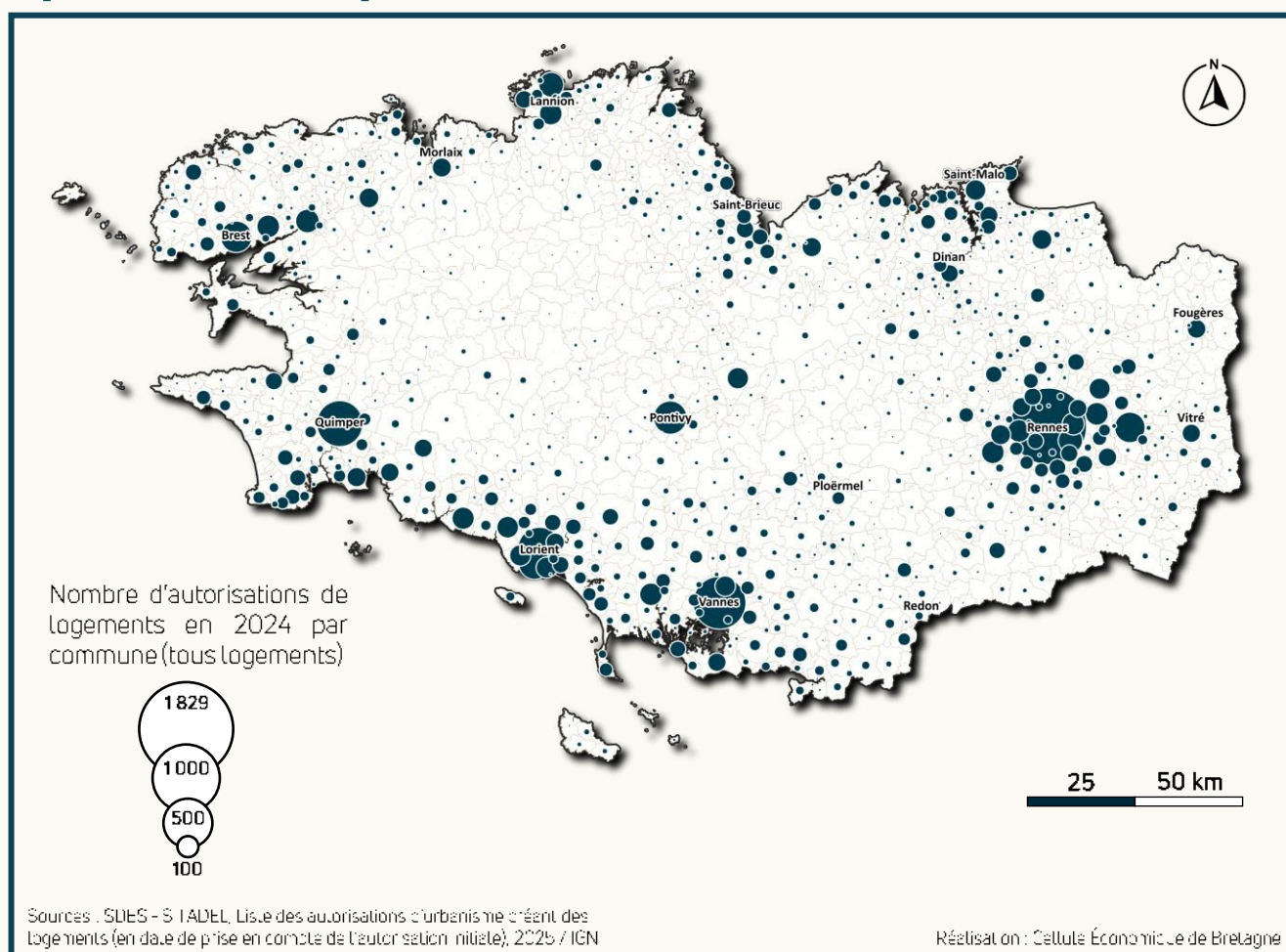
Contributions à la croissance annuelle de la construction neuve de logements



Source : SDES (Sitacel) | Calculs : Cellule Économique de Bretagne

En Bretagne, environ 23 330 logements ont été autorisés en 2024, en légère baisse par rapport à 2023 (environ 24 200 autorisations). Ces permis de construire sont majoritairement délivrés dans les communes les plus peuplées et dynamiques, avec en tête Rennes (1 829), Vannes (874), Quimper (663), Lorient (591), Pontivy (349) et Brest (310). En termes de typologie, les logements collectifs représentent la majorité des autorisations, avec environ 12 690 logements, soit 54,4 % du total, contre 10 640 logements individuels. Une tendance traduisant une volonté d'optimiser l'espace urbain et de favoriser la densification, notamment dans les grandes agglomérations. À l'échelle départementale, c'est en Ille-et-Vilaine que le nombre de logements autorisés est le plus élevé (7 738 autorisations, soit 33 % du total régional), surtout porté par l'attractivité de la métropole rennaise (51 % des autorisations du département), suivi du Morbihan (6 742 autorisations), du Finistère (5 253 autorisations) et des Côtes d'Armor (3 596 autorisations). Globalement, les métropoles et les territoires littoraux concentrent le plus grand nombre de logements autorisés. Toutefois, certaines exceptions se démarquent, notamment Pontivy qui joue un rôle structurant dans le centre Bretagne.

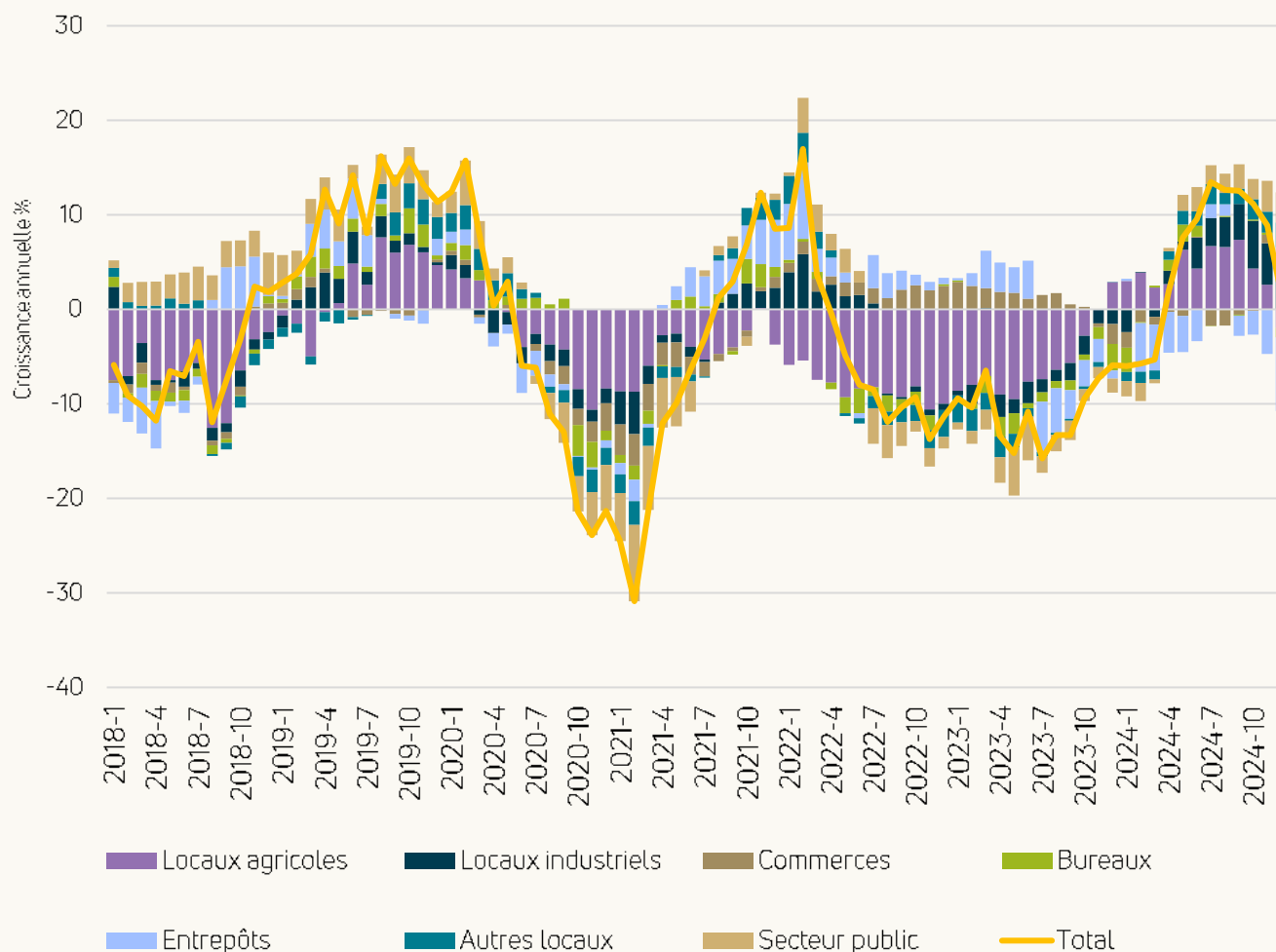
### Logements neufs en Bretagne : où ont été délivrées les autorisations d'urbanisme en 2024 ?



## Locaux : une activité dynamique mais un net ralentissement en fin d'année 2024

Au total, en 2024, les surfaces mises en chantier de locaux ont augmenté de +1,6 % par rapport à 2023. Le secteur industriel est celui qui a le plus contribué à cette croissance (+39,7 % sur l'année), devant le secteur public (+23,7 %). À l'inverse, la construction neuve de locaux a été pénalisée par le recul des surfaces construites dans le secteur des entrepôts (- 38,2 %), celui des bureaux (- 8,7 %) et agricole (- 7,1 %).

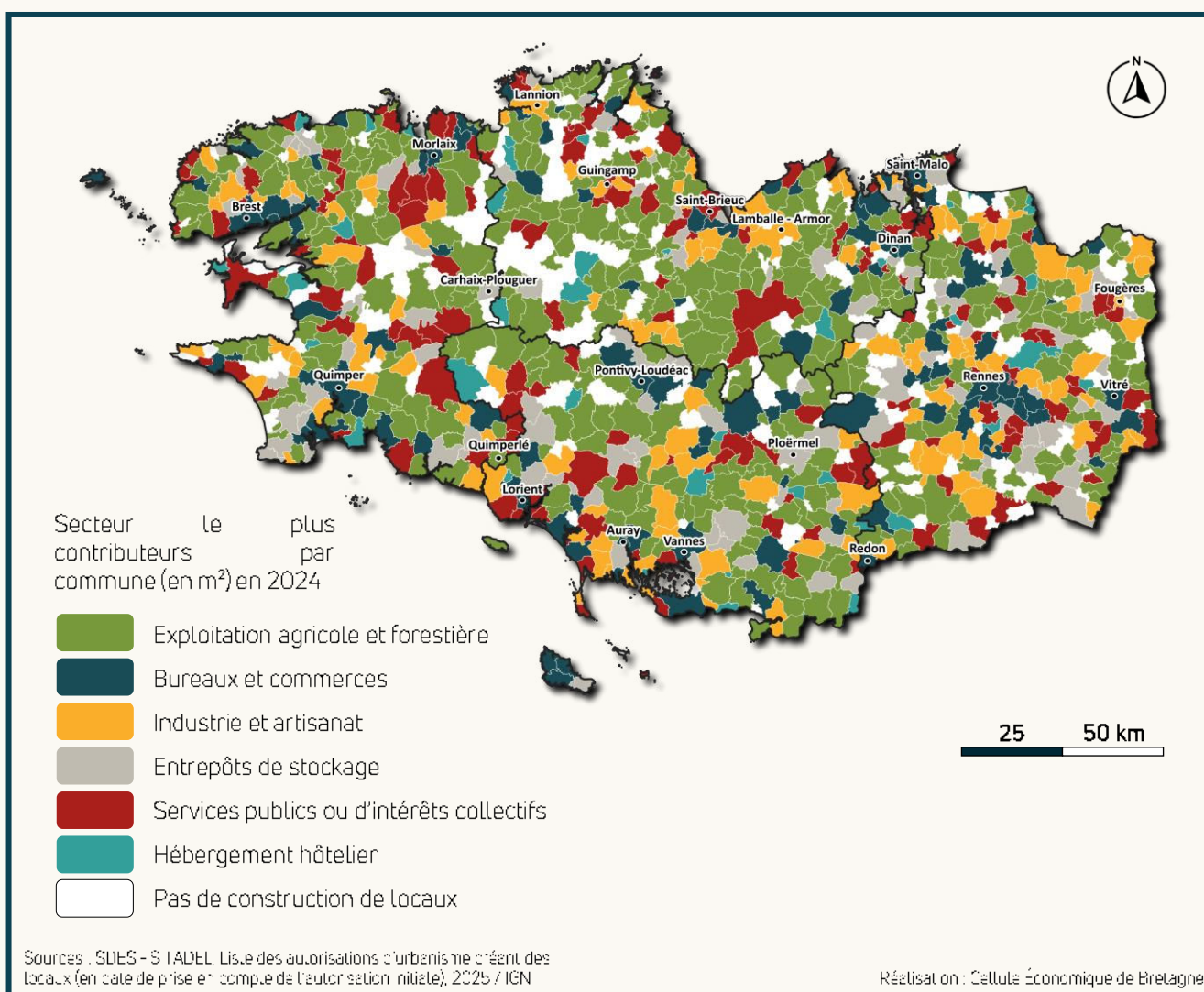
### Contributions à la croissance annuelle de la construction neuve de locaux



Source : S.J.E.S (Sitace) | Calculs : Cellule Économique de Bretagne

En Bretagne, environ 2 677 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été autorisés en 2024. L'analyse de leur répartition sectorielle met en évidence plusieurs tendances clés. Tout d'abord, on observe une certaine concentration des bureaux et commerces (511 000 m<sup>2</sup>), principalement autour des grandes agglomérations bretonnes, sans pour y autant être exclusivement cantonnés. Ensuite, le poids des locaux agricoles (759 000 m<sup>2</sup>), dominant dans la majorité des départements, est loin d'être dominant. En effet, on retrouve également les locaux industriels et d'artisanat (411 000 m<sup>2</sup>) qui se répartissent sur l'ensemble du territoire en fonction de la disponibilité du foncier. Les entrepôts de stockage (572 000 m<sup>2</sup>) représentent une consommation foncière significative. Les locaux de services publics ou d'intérêts collectifs (391 000 m<sup>2</sup>), qui jouent régulièrement un rôle d'amortisseur de l'activité économique, arrivent en tête dans des communes réparties de manière homogène sur le territoire. Enfin, quelques communes disséminées sur l'ensemble du territoire se distinguent par une importante dynamique d'autorisations de locaux d'hébergements hôteliers (33 000 m<sup>2</sup>).

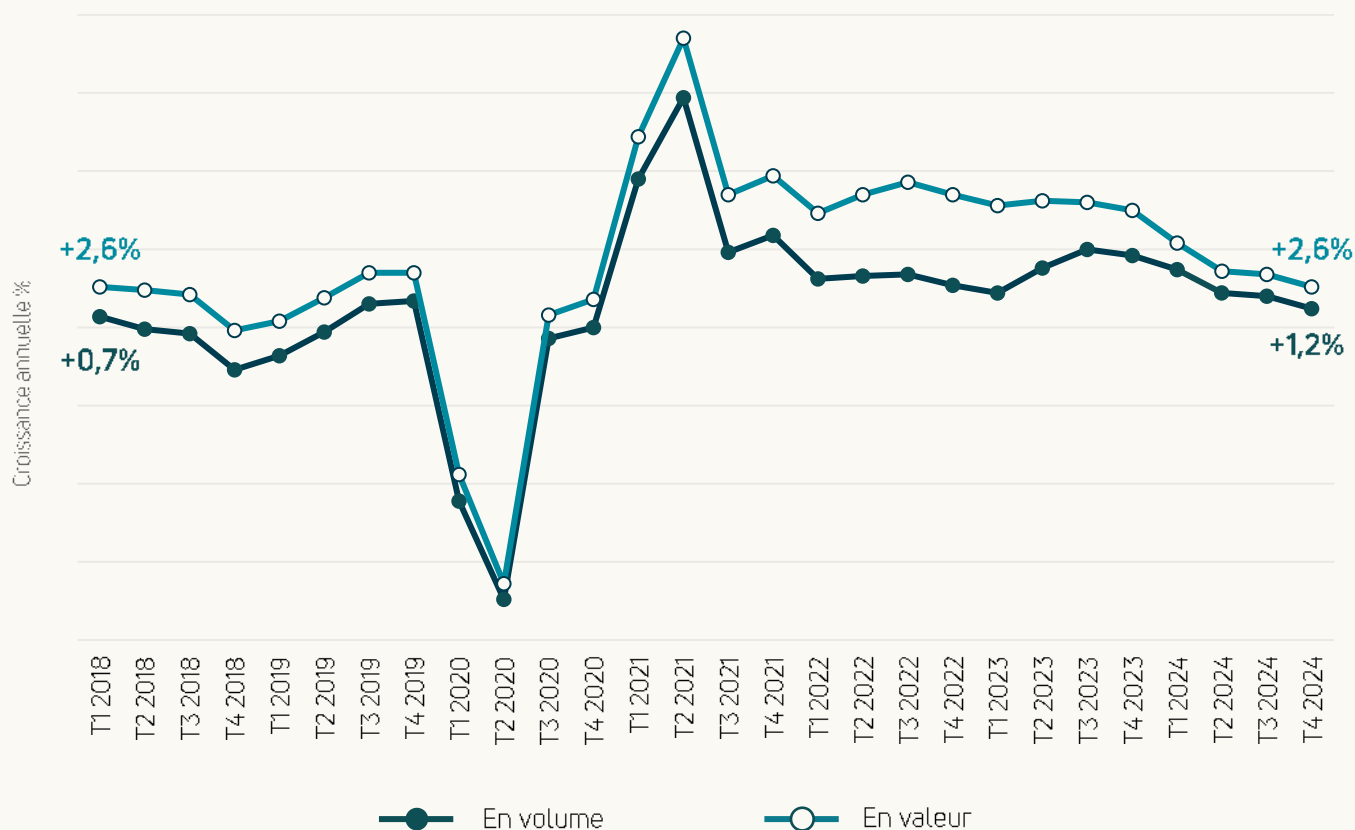
### Locaux non résidentiels en Bretagne : quel secteur a le plus contribué aux autorisations d'urbanisme en 2024 ?



## Entretien-rénovation : une activité en baisse tout au long de l'année

L'activité entretien-rénovation a baissé tout au long de l'année 2024, passant de + 3,7 % en volume au T1 2024 à +1,2 % au T4 2024. Par marché, les évolutions sont également à la baisse : l'activité entretien-rénovation des logements a, quant à elle, nettement ralenti en cours d'année, passant de +3,4 % sur un an au T1 2024 à +0,8 % sur un an au T4 2024. L'activité entretien-rénovation de locaux a également ralenti au cours de l'année, passant de +4,7 % sur un an au T1 à +2,7 % sur un an au T4 2024.

### Évolution annuelle de l'activité entretien-rénovation



Sources : Enquête Cellule Économique de Bretagne, GI= réseau des CEREC

# LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES ARCHITECTES

EN BRETAGNE

## LES MONTANTS DE TRAVAUX PAR RÉGION

**2,9 Md€ de travaux déclarés par les architectes en Bretagne**

Dans cette section, nous analysons les chiffres de la Mutuelle des Architectes Français concernant les travaux 2023 déclarés en 2024.

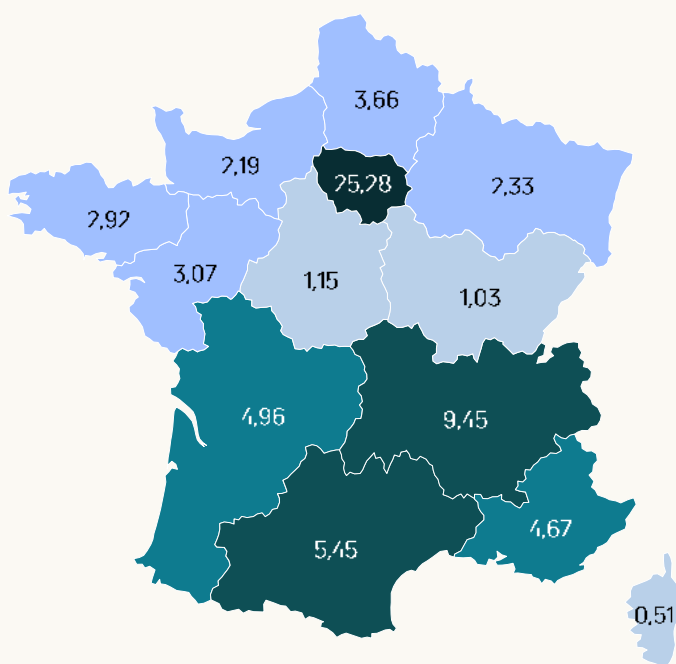
En 2023, les architectes ont déclaré un montant de travaux de 68,6 milliards d'euros en France métropolitaine. L'Île-de-France, Auvergne-Rhône Alpes et Occitanie sont les trois premières régions en termes de montant de travaux (région de chantier).

En Bretagne, les travaux 2023 déclarés par les architectes s'élèvent à 2,9 milliards d'euros, soit plus de 4 % des travaux déclarés au niveau France métropolitaine. La Bretagne occupe ainsi la 8ème place des régions.

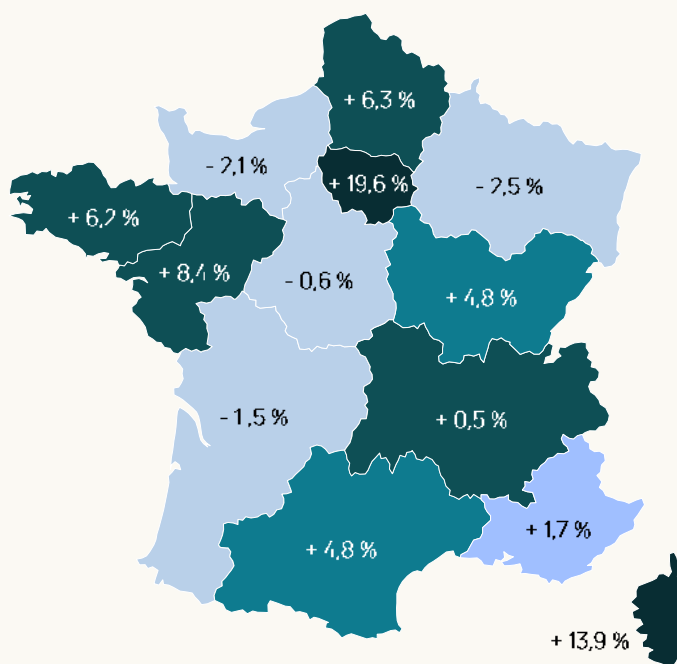
**+ 6,2 % de travaux déclarés par les architectes en Bretagne entre 2022 et 2023**

Au niveau national, les travaux ont progressé de 8,0 % en euros courants entre 2022 et 2023. En Bretagne, cette progression atteint + 6,2 %, positionnant la Bretagne en 5ème position des régions en termes d'évolution, derrière l'Île-de-France (+ 19,6 %), la Corse (13,9 %), les Pays de la Loire (+ 8,4 %) et les Hauts-de-France (+ 6,3 %). À contrario, quatre régions françaises (Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire) enregistrent une baisse des travaux entre 2022 et 2023, de façon plus marquée pour la région Grand Est (- 2,5 %).

Montant des travaux par région de chantier en 2023 (en Mds €)



Évolution des travaux suivant la région de chantier entre 2022 et 2023 (en € courants)

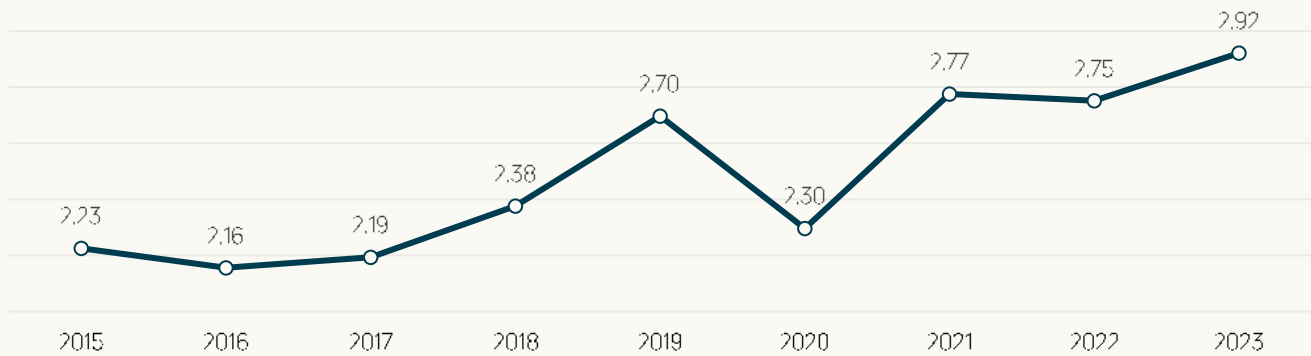


Source : Mutuelle des Architectes Français - travaux 2023 déclarés en 2024

# LES MONTANTS DE TRAVAUX EN BRETAGNE

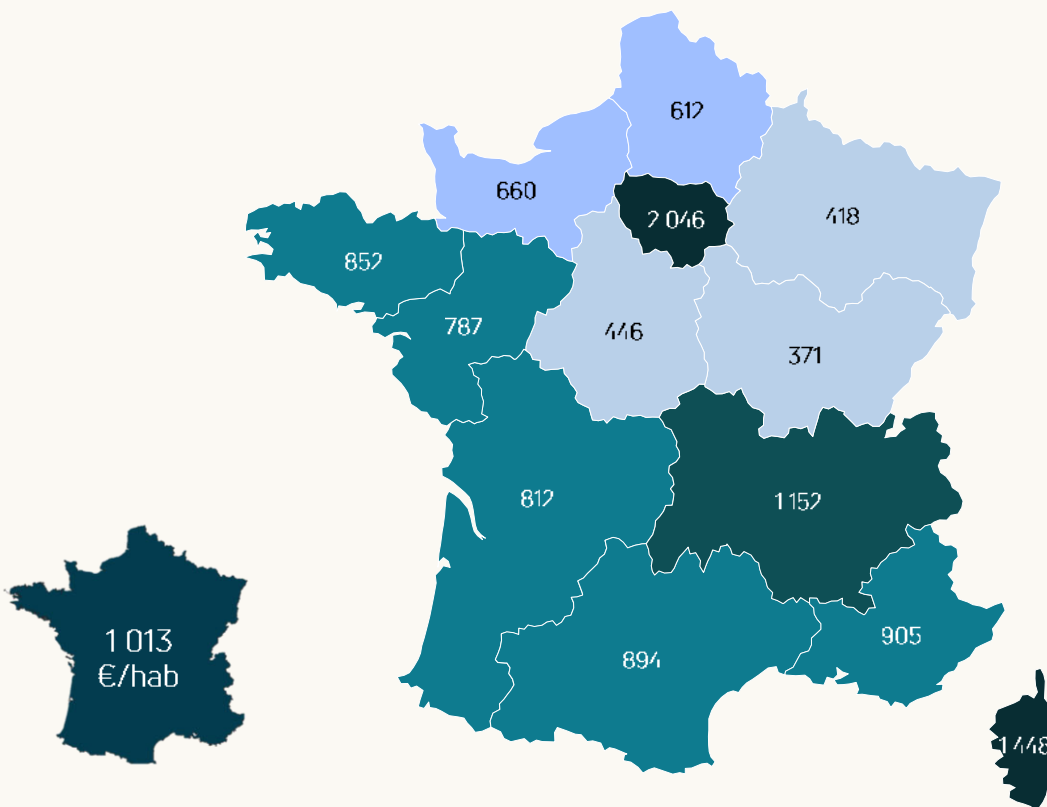
Après une année 2022 marquée par une stagnation, les travaux déclarés par les architectes en Bretagne repartent fortement à la hausse : + 6,2 % entre 2022 et 2023 atteignant un nouveau point haut en 2023 avec 2,92 Mds€.

## Évolution des travaux déclarés par les architectes en Bretagne (région de chantier) (en Mds €)



Rapporté au nombre d'habitants, les montants les plus élevés se situent en Ile-de-France (2 046 €/hab), suivi de la Corse (1 448 €/hab) et de la région Auvergne-Rhône Alpes (1 152 €/hab). En Bretagne, ce ratio s'élève à 852 €/hab, bien inférieur à la moyenne nationale (1 013 €/hab). La Bretagne se positionne à la 6ème place des régions s'agissant de ce ratio par habitant.

## Montant des travaux réalisés par les architectes rapporté au nombre d'habitants par région en 2023 (en €/hab)



Source : Muuelle des Architectes Français - Travaux 2023 déclarés en 2024

# LES OUVRAGES RÉALISÉS PAR LES ARCHITECTES

## Le logement, principal marché des architectes en Bretagne

En 2023, le logement, qu'il soit collectif et/ou individuel (isolé et groupé) représente 1,56 Md€ de travaux, soit 53,4 % du total des travaux.

Ce sont les projets de logements collectifs (propriété et locatif) qui représentent les travaux les plus importants avec un montant égal à 788 M€ (soit plus d'un quart du total des travaux, 27 %), suivis par les logements individuels isolés (659 M€, 22,6 % du total). Si on ajoute les projets de logements individuels groupés, les travaux atteignent 772 M€ (26,4 %) pour le logement individuel.

Outre le logement, les architectes bretons interviennent majoritairement sur des projets de bâtiments industriels (8,2 %), de bureaux (6,4 %) puis de bâtiments d'enseignement (6,1 %).

Si la part de travaux liés aux logements collectifs en Bretagne est inférieure au niveau national, la Bretagne se distingue par un poids plus important de travaux liés aux logements individuels isolés (22,6 % contre 11,0 % au niveau France). Il en est de même pour les bâtiments du secteur industriel (8,2 % contre 6,3 % en France) et les bâtiments agricoles (1,7 % contre 1,1 % en France), contrairement aux autres bâtiments non résidentiels par exemple : 6,4 % en Bretagne contre 12,8 % au niveau France pour les bureaux, 3,0 % contre 3,7 % pour les commerces, et 2,4 % contre 2,8 % au niveau France pour les projets hôtellerie-tourisme.

## Répartition des montant des travaux par région de chantier en 2023

Type d'ouvrage	Répartition Bretagne	Répartition France
Collectif	27,0 %	30,0 %
Individuel isolé	22,6 %	11,0 %
Bâtiment industriel	8,2 %	6,3 %
Bureaux	6,4 %	12,8 %
Autres	6,3 %	7,7 %
Enseignement	6,1 %	7,2 %
Culture loisirs	4,8 %	5,2 %
Santé	4,6 %	5,0 %
Individuel groupé	3,8 %	3,2 %
Commerces	3,0 %	3,7 %
Hôtellerie tourisme	2,4 %	2,8 %
Agricole	1,7 %	1,1 %
Stockage	0,8 %	1,0 %
Aménagements urbains	0,7 %	1,0 %
Ouvrages spéciaux	0,7 %	0,8 %
Justice sécurité	0,6 %	0,6 %
Non renseigné	0,3 %	0,6 %

Source : Muuelle des Architectes Français - travaux 2023 déclarés en 2024

# LE TAUX DE PÉNÉTRATION DES ARCHITECTES EN BRETAGNE

**Un quart des travaux de construction et de rénovation de logements réalisés par les architectes en Bretagne.**

Le montant de travaux liés au logement réalisés par les architectes en Bretagne (1,56 Md€) peut être rapproché du chiffre d'affaires total réalisé par les entreprises du Bâtiment dans le secteur de la construction neuve et de l'entretien-rénovation de logements en 2023 en Bretagne, soit 6 Mds€ (source : *Cellule Économique de Bretagne*).

En rapprochant ces deux données, le taux d'intervention des architectes dans le marché de la construction neuve et la rénovation de logements atteint 26 % en Bretagne, soit plus d'un quart du marché total du logement (neuf et rénovation). Au niveau national, ce taux atteint 22,3 %.

# 26 %

Taux de pénétration des architectes dans la construction et la rénovation de logements en Bretagne

# L'ACTIVITÉ PAR NATURE DE TRAVAUX

# 61 %

Part de la construction neuve dans les travaux réalisés par les architectes en Bretagne en 2023

En Bretagne, comme à l'échelle nationale, une grande partie des travaux réalisés par les architectes se concentre sur la construction de bâtiments neufs (61,0 %) pour un montant de 1 781 M€ en 2023. La construction neuve prédomine également à l'échelle du territoire français (60,8 %).

Les travaux d'entretien-réhabilitation (réhabilitation, extension, entretien, amélioration) concernent donc plus du tiers du montant total (39,0 % en Bretagne et 39,2 % en France) avec les travaux de réhabilitation sans extension en tête (16,2 % en Bretagne contre 18,4 % en France).

## Répartition des travaux selon leur nature des travaux en 2023

Type d'ouvrage	Bretagne		France	
	Montant (M€)	%	Montant (M€)	%
Neuf	1 781	61,0 %	41 693	60,8 %
Réhabilitation sans extension	474	16,2 %	12 639	18,4 %
Extension sup à 50 %	313	10,7 %	5 309	7,7 %
Extension sup à 50 %	306	10,5 %	6 945	10,1 %
Entretien	45	1,5 %	1 948	2,8 %
Amélioration	1	0,0 %	47	0,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 751</b>	<b>100,0 %</b>	<b>68 600</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Muuelle des Architectes Français - travaux 2023 déclarés en 2024

## LES TRAVAUX PAR TYPE DE CLIENTÈLE

### Le poids de la clientèle publique moins important en Bretagne qu'au niveau national

Concernant les types de clientèle, la clientèle privée représente le client principal, que ce soit en Bretagne (74,3 %) pour 2,2 milliards d'euros ou en France (60,8 %) avec près de 42 milliards d'euros. Le secteur public se place en deuxième position à hauteur de 737 M€ en Bretagne (25,2 %) et 14 milliards d'euros en France (18,4 %).

# 74 %

Part des travaux commandée par la clientèle privée

### Répartition des travaux selon le type de client en 2023

Type d'ouvrage	Bretagne		France	
	Montant (M€)	%	Montant (M€)	%
Privé	2 170	74,3 %	49 650	72,4 %
Public	737	25,2 %	18 330	26,7 %
Partenariat public privé	14	0,5 %	611	0,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 751</b>	<b>100,0 %</b>	<b>68 600</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Muuelle des Architectes Français - travaux 2023 déclarés en 2024

Une étude financée par :



et réalisée par :



site internet  
**institut-veia.fr**



LinkedIn  
**Cellule Economique de  
Bretagne**



7, boulevard Solferino  
35000 RENNES



02 99 30 23 51



contact@institut-veia.fr